LA FRANCOPHONIE

DOCUMENT1- 3 **: Déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et libertés,** **3 novembre 2000**

http://democratie.francophonie.org/article.php3?id_article=249&id_rubrique=-1&artsuite=0#sommaire_1

Nous constatons que le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, au cours de ces dix dernières années, comporte des acquis indéniables : consécration constitutionnelle des droits de l'Homme, mise en place des Institutions de la démocratie et de l'État de droit, existence de contrepouvoirs, progrès dans l'instauration du multipartisme dans nombre de pays 36 Francophonie et démocratie : textes de référence francophones et dans la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, contribution de l'opposition au fonctionnement de la démocratie, promotion de la démocratie locale par la décentralisation .
[…]Pour consolider la démocratie, l'action de la Francophonie doit reposer sur une coopération internationale qui s'inspire des pratiques et des expériences positives de chaque État et gouvernement membre.
[…]Nous voulons généraliser et accroître la portée du contrôle, par des instances impartiales, sur tous les organes et institutions, ainsi que sur tous les établissements, publics ou privés, maniant des fonds publics.